

Éole, plateforme d'assemblage des éoliennes en mer de demain : lancement de la concertation

Prévoyant, à l'horizon 2030 sur le site industrialoportuaire de Saint-Nazaire, de nouvelles infrastructures adaptées au développement des énergies marines renouvelables et aux acteurs industriels, le projet Éole entre dans une phase importante avec le lancement de la concertation préalable, du 23 septembre au 23 novembre 2024, sous l'égide de la Commission Nationale du débat Public.

4^e grand port maritime français, Nantes Saint-Nazaire Port accueille près de 2 500 escales de navires pour près de 30 millions de tonnes de trafic par an. Engagé dans la transition énergétique et écologique avec un objectif de décarbonation de ses activités, Nantes Saint-Nazaire Port a notamment participé au déploiement du premier parc éolien en mer français, à Saint-Nazaire. Fort de cette expérience, il souhaite adapter ses infrastructures pour accompagner le développement de l'éolien en mer de grande puissance avec le projet Éole.



Contacts

Nantes Saint-Nazaire Port - Béatrice Louerat, attachée de presse - b.louerat@nantes.port.fr - 06 79 22 77 35 ou Karine Lereudu, responsable communication – k.lereudu@nantes.port.fr – 06 30 03 51 97

Concertation CNDP : Catherine Trebaol, garante - catherine.trebaol@garant-cndp.fr ou Serge Quentin, garant - serge.quentin@garant-cndp.fr



Communiqué de presse
Nantes, le 23 septembre 2024

Le site Éole sera mis à la disposition des industriels de la filière des énergies renouvelables pour assembler et stocker les éoliennes destinées aux futurs parcs de la façade atlantique. L'équipement comprendra un quai de 780 m, des dispositifs de stockage des composants à terre et sur le plan d'eau, et un ponton spécifique pour les navires de service.

Quand, à certains moments de l'année, le site Éole ne sera pas utilisé pour les éoliennes en mer, il pourra être mis à disposition d'autres industriels locaux. Le quai pourra par exemple accueillir des navires de transport de colis industriels, des paquebots ou des sous-stations électriques. La location du terre-plein, du quai et des grues portuaires sera donc possible, comme cela est déjà le cas aujourd'hui.

Projet qui ambitionne à la fois de participer à la transition énergétique avec le développement de l'éolien en mer et de soutenir l'activité économique du territoire en pérennisant les filières déjà présentes, Éole entre désormais dans une étape importante de son développement : la concertation préalable.

Du 23 septembre au 23 novembre 2024, les habitants, les acteurs du territoire et de la filière sont invités à participer à cette concertation organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP). Les rencontres, échanges et ateliers mis en place permettront à toutes et tous de s'informer sur le projet et d'apporter leurs contributions.

Dès le lundi 30 septembre, le public est invité à venir découvrir le projet et contribuer lors d'une réunion publique d'ouverture ainsi que, le samedi 5 octobre, lors d'une croisière en mer (sur inscription).



Rendez-vous sur :
participez.eole.port.fr

Contacts

Nantes Saint-Nazaire Port - Béatrice Louerat, attachée de presse - b.louerat@nantes.port.fr - 06 79 22 77 35 ou Karine Lerendu, responsable communication – k.lerendu@nantes.port.fr – 06 30 03 51 97

Concertation CNDP : Catherine Trebaol, garante - catherine.trebaol@garant-cndp.fr ou Serge Quentin, garant - serge.quentin@garant-cndp.fr



Communiqué de presse
Nantes, le 23 septembre 2024

Les modalités de la concertation

Pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de s'informer et s'exprimer sur Éole, Nantes Saint-Nazaire Port, en accord avec les garants de la CNDP, propose pendant 9 semaines un dispositif pluriel ouvert à tous.

LES RENCONTRES EN ACCÈS LIBRE :

Réunion publique d'ouverture de la concertation

Lundi 30 septembre, de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle 1 du Cinéville (5, boulevard de la Légion d'honneur, 44600 Saint-Nazaire).

Débats mobiles, pour aller à la rencontre des habitants du territoire

- À la base sous-marine de Saint-Nazaire, le mercredi 25 septembre, de 9 h 30 à 12 h 00
- Sur le marché de Saint-Brevin-les-Pins, le jeudi 26 septembre, de 9 h 30 à 12 h 00
- Sur le marché des Halles de Penhoët, le samedi 12 octobre, de 9 h 30 à 12 h 00
- Sur le marché des Halles de Saint-Nazaire, le vendredi 25 octobre, de 9 h 30 à 12 h 00

Rencontres-débats pour les étudiants

« Éole : des métiers d'avenir pour le territoire », en novembre, en partenariat avec les écoles du territoire

Réunion publique de clôture de la concertation

Jeudi 21 novembre de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle 1 du Cinéville (5, boulevard de la Légion d'honneur, 44600 Saint-Nazaire)

LES RENCONTRES SUR INSCRIPTION :

via la plateforme participez.eole.port.fr

Croisière « découvrir le projet Éole depuis la mer »

Samedi 5 octobre de 9 h à 12 h

Table ronde « Éole : comment répondre aux besoins de la filière et favoriser les synergies ? »

Mi-octobre

3 ateliers thématiques, pour approfondir, explorer, débattre et contribuer.

- **Atelier n°1 – Infrastructures et aménagements : « Comment concevoir les ouvrages du projet Éole ? »**

Jeudi 17 octobre de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle 2 de l'Agora 1901 – Maison des associations (2 bis, avenue Albert-de-Mun, 44600 Saint-Nazaire)

Contacts

Nantes Saint-Nazaire Port - Béatrice Louerat, attachée de presse - b.louerat@nantes.port.fr - 06 79 22 77 35 ou Karine Lerendu, responsable communication – k.lerendu@nantes.port.fr – 06 30 03 51 97

Concertation CNDP : Catherine Trebaol, garante - catherine.trebaol@garant-cndp.fr ou Serge Quentin, garant - serge.quentin@garant-cndp.fr



Communiqué de presse
Nantes, le 23 septembre 2024

• **Atelier n°2 – Fonctionnement et usages : « Comment le site Éole évoluera-t-il selon les projets et les saisons ? »**

Jeudi 24 octobre de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle 2 de l’Agora 1901 – Maison des associations (2 bis, avenue Albert-de-Mun, 44600 Saint-Nazaire)

• **Atelier n°3 – Environnement et paysage : « Comment favoriser l’insertion du projet Éole ? »**

Mardi 5 novembre de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle des Dunes (17, avenue Jules Verne, 44250 Saint-Brevin-les-Pins)

MAIS AUSSI :

Il est possible aussi de s’informer sur le site internet du projet et de contribuer au questionnaire en ligne en 5 minutes ou émettre un avis libre.



Rendez-vous sur :
participez.eole.port.fr

Des registres, le dossier de concertation et un questionnaire papier sont parallèlement disponibles physiquement sur les lieux de la concertation :

- Siège de Nantes Saint-Nazaire Port : 18, quai Ernest-Renaud, 44186 Nantes
- Siège de Saint-Nazaire Agglo / La CARENE : 4, avenue Commandant-l’Herminier, 44605 Saint-Nazaire
- Mairie de Saint-Nazaire : Place François-Blancho, 44606 Saint-Nazaire
- Mairie de Saint-Brevin-les-Pins : 1, place de l’Hôtel de Ville, 44250 Saint-Brevin-les-Pins

Contacts

Nantes Saint-Nazaire Port - Béatrice Louerat, attachée de presse - b.louerat@nantes.port.fr - 06 79 22 77 35 ou Karine Lerendu, responsable communication – k.lerendu@nantes.port.fr – 06 30 03 51 97

Concertation CNDP : Catherine Trebaol, garante - catherine.trebaol@garant-cndp.fr ou Serge Quentin, garant - serge.quentin@garant-cndp.fr

